

Mise à jour : Le 24 juillet 2003 08:15:47

^

LCN

Ça joue dur dans le conflit à la Brasserie Labatt. Depuis le début de la grève, le 16 juin dernier, l'entreprise doit faire appel à des agents de sécurité pour effectuer ses livraisons de bière.

Les marchands qui se rendent directement chez Labatt pour acheter leur bière sont aussi escortés par des agents de sécurité.

Par ailleurs, selon un rapport du ministère du Travail, la brasserie aurait eu recours à des briseurs de grève.

Lors d'une visite au début du mois, un enquêteur du ministère a constaté que sept cadres de l'entreprise faisaient des tâches normalement effectuées par les syndiqués.

La direction de la Brasserie Labatt nie la véracité de six cas sur les sept et contestera toute autre plainte déposée par le syndicat.

Les négociations se poursuivent par l'intermédiaire d'un conciliateur.

*En RealVideo, écoutez l'entretien de Lynn St-Laurent avec le vice-président aux Affaires publiques de Labatt, Paul Wilson.*

